Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2007 • Code sujet : **BP/TER/EFOM PP07** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **La thèse de Jules Ferry sur l'égalité de l'éducation** (4 questions) — **Page 3**
2. **L'éducation comme droit et condition de l'égalité** (2 questions) — **Page 5**
3. **L'alphabétisme des adultes selon les régions et le sexe** (1 question) — **Page 6**
4. **Les enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés** (4 questions) — **Page 7**
5. **La situation de l'éducation dans le monde** (1 question) — **Page 9**
6. **L'éducation, la pauvreté et le sida en Afrique** (2 questions) — **Page 10**
7. **Une expérience de scolarisation des filles en Égypte** (2 questions) — **Page 11**
8. **Une campagne pour le droit à l'éducation pour tous** (2 questions) — **Page 12**
9. **Développement organisé sur le droit à l'éducation pour tous** (1 question) — **Page 14**
10. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2007/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2007 - 3-Sujet.pdf

1. La thèse de Jules Ferry sur l’égalité de l’éducation

Dans son discours prononcé en 1870, Jules Ferry défend l’égalité de l’éducation et relie l’accès au savoir à l’égalité réelle des droits. Il présente aussi le rôle de l’école dans la formation de mœurs démocratiques et dans le rapprochement des classes sociales.

Question 1. Quel thème Jules Ferry aborde-t-il dans son discours ? (0,5 point)

Le discours porte principalement sur **l’égalité de l’éducation**. Jules Ferry s’interroge sur la possibilité de rendre l’instruction accessible à tous, indépendamment de la naissance et de la fortune. Le thème dépasse la seule école : il concerne la place du savoir dans la société et ses effets sur l’égalité des droits et sur la démocratie. C’est le sujet annoncé dès l’ouverture de la conférence.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Jules Ferry traite de l’égalité de l’éducation et de l’accès au savoir pour tous.

Question 2. Quelle thèse Jules Ferry défend-il ? (1 point)

Jules Ferry soutient que l’égalité de l’éducation est un principe juste et réalisable, non une utopie. Elle est indispensable pour rendre l’égalité des droits réelle, car priver une partie de la population d’instruction réserve le savoir aux plus fortunés. L’école doit donc permettre à chacun de s’instruire, quelle que soit son origine, et contribuer ainsi à l’avènement d’une société démocratique plus égalitaire.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’égalité de l’éducation est possible et nécessaire à l’égalité réelle des droits et à la démocratie.

Question 3. Identifiez et reformulez deux arguments que Jules Ferry développe pour justifier sa thèse. (3 points)

Premier argument : si l’accès au savoir dépend de la fortune, les personnes pauvres risquent de rester privées d’instruction. La société reproduirait alors des classes séparées, comme dans le régime des castes où la science est réservée à certains groupes. **Deuxième argument :** l’école rassemble les enfants riches et pauvres. Ce rapprochement réduit les divisions sociales et favorise les relations d’égalité nécessaires à une véritable démocratie.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’inégalité d’instruction menace l’égalité des droits ; l’école rapproche les classes et favorise la démocratie.

Question 4. Citez deux procédés oratoires qui montrent que Jules Ferry implique son auditoire dans son discours. (2 points)

Ferry sollicite directement l'attention et le jugement de son public. Il emploie des apostrophes, comme « Mesdames et Messieurs » et « messieurs », pour s'adresser aux auditeurs. Il pose aussi des questions qui les invitent à réfléchir, par exemple : « savez-vous, messieurs, comment s'appelle […] cette situation extrême ? » et « Je vous le demande, de bonne foi […] ». Ce sont des procédés d'interpellation et des questions rhétoriques.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les apostrophes directes et les questions rhétoriques sont les deux procédés qui impliquent l'auditoire.

2. L’éducation comme droit et condition de l’égalité

Le discours de Jules Ferry est rapproché de l’article 26 de la Déclaration universelle des droits de l’homme. Les deux textes abordent le droit à l’éducation, ses finalités et son lien avec l’égalité.

Question 5. Quel est le point commun entre les documents 1 et 2 ? (1 point)

Les deux textes font de l’éducation un droit essentiel et la relient à l’égalité. Jules Ferry soutient que l’égalité de l’éducation est nécessaire pour rendre l’égalité des droits réelle et permettre le fonctionnement d’une démocratie. L’article 26 de la Déclaration universelle des droits de l’homme affirme que toute personne a droit à l’éducation et prévoit un accès égal aux études supérieures. Ainsi, les deux textes refusent que l’éducation soit réservée à une catégorie sociale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux textes défendent le droit à l’éducation pour tous, condition de l’égalité réelle et de la démocratie.

Question 6. Relevez dans le document 2 une phrase qui reprend en partie une idée développée par Jules Ferry, puis expliquez votre choix. (2 points)

> « L’accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. »

Cette phrase de l’article 26 rejoint l’idée de Jules Ferry selon laquelle l’éducation ne doit pas dépendre de la fortune ou de la naissance. Ferry explique que l’inégalité d’éducation empêche l’égalité réelle des droits et maintient des divisions entre les classes sociales. La Déclaration affirme, elle aussi, que l’accès aux études doit être ouvert à tous dans des conditions d’égalité, selon le mérite.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’article 26 affirme l’égalité d’accès aux études, rejoignant Ferry dans son refus d’une éducation réservée aux privilégiés.

3. L’alphabétisme des adultes selon les régions et le sexe

Un graphique de l’UNESCO indique le pourcentage de la population adulte considérée comme alphabète dans différentes régions du monde. Les données distinguent les hommes, les femmes et l’ensemble de la population.

Question 7. Quels constats pouvez-vous faire à partir de l’observation du graphique ? (3 points)

Le graphique met en évidence de fortes disparités régionales : l’alphabétisme adulte est le plus faible en Asie du Sud et de l’Ouest (59 %), en Afrique subsaharienne (60 %) et dans les États arabes (63 %). Il est bien plus élevé en Amérique latine et dans les Caraïbes (90 %), en Asie de l’Est et du Pacifique (91 %), et proche de 100 % dans plusieurs régions d’Europe et en Asie centrale. Dans chaque région, les hommes sont davantage alphabétisés que les femmes. L’écart est particulièrement important en Asie du Sud et de l’Ouest (70 % contre 46 %) et dans les États arabes (74 % contre 51 %). Le taux mondial atteint 82 %.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’alphabétisme varie fortement selon les régions et demeure inférieur chez les femmes, particulièrement en Asie du Sud et de l’Ouest et dans les États arabes.

4. Les enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés

Le tableau de l’UNESCO présente, par région et à l’échelle mondiale, la population d’âge scolaire primaire et le nombre d’enfants non scolarisés. Il répartit aussi ces effectifs entre garçons et filles et sert à calculer des proportions puis à comparer les résultats au graphique du document 3.

Question 8. Calculez la proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés à l’échelle de chaque pays ou territoire et à l’échelle mondiale. (2 points)

Pour chaque ligne, la proportion est le nombre d’enfants non scolarisés divisé par la population d’âge scolaire, puis multiplié par 100. Les deux effectifs étant en milliers, les unités s’annulent. Les résultats sont arrondis au dixième de point.

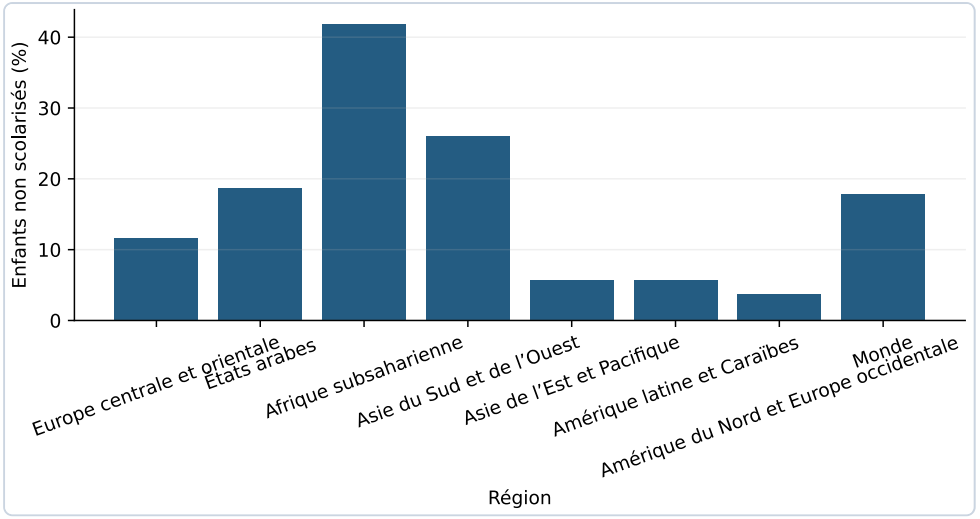
Région	Calcul	Proportion
Europe centrale et orientale	2 922 ÷ 24 998 × 100	11,7 %
États arabes	8 797 ÷ 47 116 × 100	18,7 %
Afrique subsaharienne	45 445 ÷ 108 767 × 100	41,8 %
Asie du Sud et de l’Ouest	42 294 ÷ 162 720 × 100	26,0 %
Asie de l’Est et Pacifique	10 029 ÷ 176 287 × 100	5,7 %
Amérique latine et Caraïbes	3 286 ÷ 58 064 × 100	5,7 %
Amérique du Nord et Europe occidentale	2 602 ÷ 70 595 × 100	3,7 %
Monde	115 375 ÷ 648 545 × 100	17,8 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Proportions : Europe centrale et orientale 11,7 % ; États arabes 18,7 % ; Afrique subsaharienne 41,8 % ; Asie du Sud et de l’Ouest 26,0 % ; Asie de l’Est et Pacifique 5,7 % ; Amérique latine et Caraïbes 5,7 % ; Amérique du Nord et Europe occidentale 3,7 % ; monde 17,8 %.

Question 9. Représentez graphiquement les résultats obtenus. (3 points)

Le graphique ci-dessous porte sur les proportions, et non sur les effectifs. Les régions figurent en abscisse, le pourcentage d’enfants non scolarisés en ordonnée. Les barres reprennent les résultats arrondis au dixième de point.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Maximum : Afrique subsaharienne, 41,8 %. Minimum : Amérique du Nord et Europe occidentale, 3,7 %.

Question 10. Comparez votre représentation graphique à celle du document 3. Que remarquez-vous ? (2 points)

Les régions où la proportion d'enfants non scolarisés est élevée ont généralement une alphabétisation adulte plus faible : l'Afrique subsaharienne associe 41,8 % d'enfants non scolarisés à 60 % d'adultes alphabétisés ; l'Asie du Sud et de l'Ouest, 26,0 % et 59 %. À l'inverse, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale affichent 3,7 % et 99 %. Les deux documents portent toutefois sur des populations différentes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La non-scolarisation des enfants est généralement plus forte dans les régions où l'alphabétisation des adultes est plus faible.

Question 11. Quelle information peut-on dégager de l'analyse de la répartition par sexe des enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés ? (2 points)

À l'échelle mondiale, le tableau compte davantage de filles que de garçons parmi les enfants non scolarisés.

- Filles : 61 590 000 ; garçons : 53 784 000, soit 7 806 000 filles de plus.
- Les filles sont plus nombreuses en Europe centrale et orientale, dans les États arabes, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest.
- Les garçons sont légèrement plus nombreux en Asie de l'Est et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Amérique du Nord et en Europe occidentale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les filles sont majoritaires parmi les enfants non scolarisés dans le monde, malgré quelques régions où les garçons sont plus nombreux.

5. La situation de l’éducation dans le monde

Le graphique présente l’alphabétisme des adultes selon les régions et le sexe, tandis que le tableau recense les enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés. Ces deux documents permettent de décrire différents aspects de l’accès à l’éducation et de ses inégalités.

Question 12. En vous appuyant sur les informations apportées par les documents 3 et 4, décrivez en quelques lignes la situation de l’éducation dans le monde. (2,5 points)

Les documents montrent de fortes inégalités d’accès à l’éducation selon les régions et le sexe. Dans le monde, 82 % des adultes sont alphabètes, mais cette part tombe à 59 % en Asie du Sud et de l’Ouest, 60 % en Afrique subsaharienne et 63 % dans les États arabes. Dans ces régions, les femmes sont moins souvent alphabètes que les hommes. Le tableau recense 115,375 millions d’enfants non scolarisés, soit 17,8 % de la population d’âge scolaire primaire ; l’Afrique subsaharienne et l’Asie du Sud et de l’Ouest sont les plus touchées. Les filles sont plus nombreuses que les garçons parmi les enfants non scolarisés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’accès à l’éducation reste très inégal : l’analphabétisme et la non-scolarisation touchent particulièrement l’Afrique subsaharienne et l’Asie du Sud et de l’Ouest, avec un désavantage pour les filles et les femmes.

6. L’éducation, la pauvreté et le sida en Afrique

L’article de Babette Stern présente l’éducation comme un moyen de lutter contre la pauvreté et de soutenir le développement en Afrique. Il décrit les conséquences du sida sur les enseignants, les familles et la scolarisation des enfants.

Question 13. Les experts pensent que « c’est grâce à l’éducation que l’Afrique parviendra à sortir de la misère ». Comment pouvez-vous expliquer cette prise de position ? (2 points)

Selon l’article, l’éducation lutte contre l’analphabétisme et donne aux enfants les moyens de participer au développement économique et politique de leur pays. Elle aide ainsi à réduire la pauvreté. Elle renforce aussi l’autonomie des filles : une femme instruite peut mieux choisir le moment de sa maternité et veiller à sa santé et à celle de son enfant. Enfin, les connaissances favorisent l’hygiène et rendent les investissements dans la santé plus efficaces.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’éducation favorise le développement, l’autonomie des filles et l’amélioration de la santé, contribuant ainsi à réduire la pauvreté.

Question 14. Pourquoi et comment l’épidémie du sida rend-elle plus difficile la scolarisation de tous les enfants africains d’âge primaire ? (2 points)

Dans les régions où l’infection est très répandue, le sida frappe les écoles et les familles. Des enseignants meurent ou sont trop malades pour travailler, et leur remplacement ne suit pas. Des enfants perdent leurs parents et le soutien qui leur permettait d’aller à l’école. L’épidémie accroît aussi la pauvreté et le nombre d’enfants vulnérables. Ces obstacles favorisent l’abandon scolaire : selon l’article, un enfant scolarisé sur quatre quitte l’école avant d’avoir appris à lire et à écrire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le sida réduit le nombre d’enseignants et prive des enfants de l’appui familial nécessaire pour aller à l’école.

7. Une expérience de scolarisation des filles en Égypte

Le témoignage relate l'ouverture d'écoles communautaires dans un village égyptien et les effets de la scolarisation des filles sur la vie locale. Il évoque les obstacles rencontrés et la mobilisation des habitants, des autorités, d'organisations et de bénévoles.

Question 15. D'après ce témoignage, quels peuvent être les freins à la scolarisation des enfants dans des pays comme l'Égypte ? (2 points)

Le témoignage montre que la pauvreté pousse les enfants à travailler : Awatif travaille dans les champs, et certains agriculteurs craignent de perdre cette main-d'œuvre bon marché. Les filles subissent aussi des préjugés sexistes : le beau-père d'Awatif estime qu'elles n'ont pas besoin d'être instruites. Enfin, le fait qu'une école doive être créée dans le village révèle que l'absence d'un établissement local peut freiner leur scolarisation. Le travail et le confinement à la maison touchent particulièrement les filles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Travail des enfants lié à la pauvreté, manque d'école locale et préjugés qui dévalorisent l'instruction des filles.

Question 16. Quels facteurs peuvent expliquer le succès de l'expérience égyptienne ? (2 points)

L'école a été créée au cœur du village grâce à un local donné par un habitant, puis soutenue par l'UNICEF et le gouvernement égyptien. La mobilisation des familles, des bénévoles, des associations et des autorités locales a favorisé l'adhésion de la communauté. La priorité politique accordée à l'éducation des filles a également renforcé l'action.

Enfin, les résultats concrets ont convaincu les habitants : Rawia aide son père à tenir les comptes et les enfants encouragent l'alphabétisation des adultes. L'école est passée d'une salle de classe à trois.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> École de proximité, soutien institutionnel, mobilisation locale, priorité politique et bénéfices visibles pour la communauté.

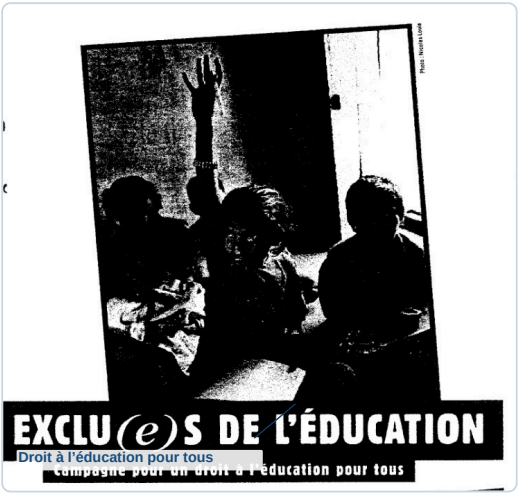
8. Une campagne pour le droit à l'éducation pour tous

L'affiche de l'association Agir ici présente une campagne pour le droit à l'éducation pour tous, menée en partenariat avec d'autres organisations. Son visuel, son slogan et son appel à envoyer des cartes postales aux décideurs permettent d'en dégager les thèmes et l'objectif.

Question 17. En vous appuyant sur le texte et le dessin de cette affiche, dégagez le ou les thèmes de la campagne menée par l'association Agir. (2 points)

Le bandeau « EXCLU(e)S DE L'ÉDUCATION » dénonce l'exclusion scolaire. Juste en dessous, l'affiche précise qu'il s'agit d'une campagne pour le droit à l'éducation pour tous. La photographie d'élèves en classe, dont un enfant lève la main, illustre la possibilité d'apprendre et de participer. Les thèmes sont donc l'accès universel à l'éducation et la lutte contre les inégalités qui en privent des enfants.

Thèmes de la campagne



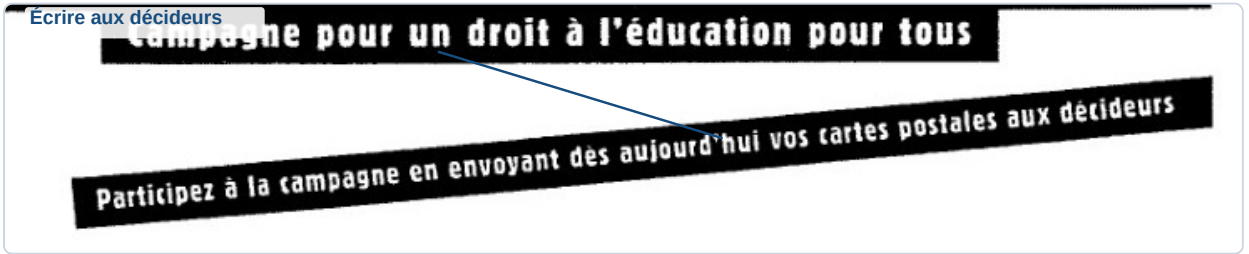
✓ RÉPONSE À RETENIR

La campagne dénonce l'exclusion scolaire et défend le droit de chaque enfant à accéder à l'éducation.

Question 18. Quel est l'objectif de cette campagne ? (1 point)

L'affiche invite explicitement le public à participer en envoyant des cartes postales aux décideurs. Elle cherche ainsi à mobiliser les citoyens pour attirer l'attention des responsables sur l'exclusion scolaire et les inciter à agir. Cette interpellation doit contribuer à faire respecter le droit à l'éducation pour tous, objectif annoncé au centre de l'affiche.

Appel à participer



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Mobiliser le public pour interpeller les décideurs et promouvoir le droit à l’éducation pour tous.

9. Développement organisé sur le droit à l’éducation pour tous

La consigne demande un développement organisé d’une trentaine de lignes sur la nécessité du droit à l’éducation pour tous. Il faut évoquer les difficultés d’application dans le monde, les inégalités qu’elles créent et les mesures prises pour y remédier, en illustrant le propos par des exemples.

Question Développement organisé. Sous la forme d’un développement organisé d’une trentaine de lignes, montrez la nécessité du droit à l’éducation pour tous. Évoquez également les difficultés que rencontre son application dans le monde, les inégalités qu’elles créent et les mesures prises pour y remédier. Illustrez votre propos par des exemples. (25 points)

Introduction. L’éducation est un droit fondamental et un moyen d’acquérir autonomie, savoirs et capacité à participer à la vie collective. Jules Ferry souligne qu’elle rend l’égalité des droits plus réelle.

Des inégalités persistantes. Pourtant, l’accès à l’école reste inégal. Le document 4 dénombre 115 millions d’enfants non scolarisés dans le monde, dont davantage de filles que de garçons. La pauvreté peut conduire les enfants à travailler, tandis que les préjugés écartent particulièrement les filles. En Afrique, le sida fragilise aussi l’école : des enseignants meurent ou tombent malades, et des enfants privés de leurs parents ne peuvent plus poursuivre leur scolarité.

Des réponses à renforcer. La Déclaration universelle des droits de l’homme reconnaît le droit à l’éducation et prévoit la gratuité de l’enseignement élémentaire. Le Sommet du Millénaire fixe l’objectif d’un cycle primaire complet pour tous. En Égypte, l’ouverture d’écoles communautaires, avec l’appui de l’UNICEF, des autorités et des habitants, a favorisé la scolarisation des filles et l’alphabétisation. L’affiche d’Agir ici invite aussi à interpeller les décideurs pour défendre ce droit.

Conclusion. Rendre l’école accessible à tous est indispensable pour réduire les inégalités et permettre à chacun de prendre part au développement de son pays.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le droit à l’éducation doit devenir effectif pour tous : il réduit les inégalités et favorise l’autonomie et le développement.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BP tertiaires « Expression française et ouverture sur le monde », session Printemps 2007, code BP/TER/EFOM PP07, durée de 3 heures, coefficient 3. Le sujet porte sur le droit à l'éducation, du discours de Jules Ferry aux données mondiales et aux expériences de terrain. Il évalue l'analyse de textes, graphiques et tableaux, les calculs de proportions et la rédaction argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Proportion d'enfants non scolarisés = effectif non scolarisé ÷ population d'âge scolaire × 100.
- La comparaison de l'alphabétisme et de la non-scolarisation révèle des inégalités entre régions et entre les sexes.
- Pour analyser un graphique, relever son sujet, ses unités, ses catégories, les écarts et les tendances principales.
- Un développement argumenté expose une idée directrice, organise des arguments et les illustre par des exemples pertinents.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque proportion, associer les effectifs de la même région et exprimer le résultat en pourcentage.
- Pour le graphique, choisir une échelle lisible, nommer les axes et indiquer les catégories représentées.
- Ne pas confondre les données sur les adultes alphabètes avec celles des enfants non scolarisés.
- Dans le développement, traiter tous les éléments demandés et appuyer les idées sur des exemples précis.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion d'enfants non scolarisés ?

Divisez le nombre d'enfants non scolarisés par la population d'âge scolaire de la région concernée, puis multipliez le résultat par 100. Utilisez des effectifs exprimés dans la même unité.

Q : Comment comparer le tableau des enfants non scolarisés au graphique sur l'alphabétisme ?

Repérez les régions communes, puis comparez les écarts entre les régions et entre les sexes. Les documents ne mesurent pas le même phénomène : l'un porte sur les enfants non scolarisés, l'autre sur l'alphabétisme adulte.

Q : Comment gérer le temps entre les questions documentaires et le développement ?

L'épreuve dure trois heures et comprend 18 questions documentaires ainsi qu'un développement noté sur 25 points. Réservez un temps suffisant à la rédaction, puis gardez quelques minutes pour relire les calculs et les réponses.

Q : Quels critères faut-il respecter pour le développement argumenté ?

La consigne demande un texte organisé d'une trentaine de lignes sur la nécessité du droit à l'éducation, ses difficultés d'application, les inégalités créées et les mesures prises. Illustrez votre propos par des exemples.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2007/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2007 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.